

MODALITÉS DE DEMANDE DE PLACE EN MULTI-ACCUEIL OU MICRO-CRÈCHE

Les établissements d'accueil petite enfance sont réservés aux enfants dont les parents résident sur une des communes de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF).

Les certificats d'hébergements ne donnent pas droit à une place dans les structures de la CCPMF.

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant

OÙ SE RENSEIGNER ?

Prendre contact avec l'antenne Relais Assistants Maternels (RAM) de votre secteur qui vous renseignera sur les modalités concernant les modes d'accueil de la CCPMF

OÙ RETIRER LE DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION ?

aux antennes RAM :

Antenne Saint-Pathus : 01.60.61.51.65

Antenne Ram'O'Bus : 06.13.84.24.85 ou 06.37.39.74.78

à la mairie de votre domicile

en le téléchargeant sur le site www.cc-pmf.fr

OÙ DÉPOSER VOTRE DOSSIER ?

à la mairie de votre domicile qui le transmettra au service petite enfance de la CCPMF

COMMENT SONT ATTRIBUÉES LES PLACES ?

Une commission d'attribution des modes d'accueil a lieu une fois par an.

A la suite de celle-ci, une réponse favorable ou défavorable est envoyée par courrier.

Aucune réponse ne sera transmise par téléphone.

PIÈCES À JOINDRE À LA DEMANDE D'INSCRIPTION :

1 justificatif de domicile de moins de 2 mois qui sera à renouveler chaque année au mois de janvier.

La photocopie du livret de famille et / ou l'acte de naissance dès la venue au monde de l'enfant.

La photocopie intégrale du dernier avis d'imposition de chacun des parents et les justificatifs de toutes autres ressources (indemnités chômage, indemnités journalières, RSA, API, APE, AAH...)

Numéro d'allocataire CAF

tout dossier incomplet ne sera pas présenté en commission

DEMANDE D'INSCRIPTION

(tout dossier incomplet ne sera pas enregistré)

Commune de résidence :

.....

Date de dépôt du dossier :

.....

**Structure d'accueil
Petite Enfance**

tél : 01 60 03 85 15
petite.enfance@cc-pmf.fr

Nom de l'enfant à inscrire :

Prénom :

Sexe : fille ou garçon

Date et lieu de naissance :

ou date prévue de l'accouchement :

Date souhaitée d'entrée à la crèche :

Situation de famille

Nombre d'enfants à charge (en précisant leur âge) :

Parmi eux combien ont fréquenté une crèche intercommunale ces 5 dernières années :

	1 ^{er} représentant légal	2 ^e représentant légal
Nom
Prénom
Téléphone
Courriel
Adresse postale
Profession
Employeur
Adresse employeur

RÉPARTITION DU RATTACHEMENT DES COMMUNES

Secteur des «P'tis Bibous» à Annet-sur-Marne

ANNET-SUR-MARNE
LE PIN
VILLEVAUDÉ
PRÉCY-SUR-MARNE
CHARMENTRAY

Secteur des «Petites abeilles» à Sant-Pathus

MARCHÉMORET
MONTGÉ-EN-GOËLE
OISSERY
SAINT-PATHUS

Secteur des «Lutins» à Charny

CHARNY, CUISY, IVERNY,
FRESNES-SUR-MARNE
LE-PLESSIS-AUX-BOIS,
LE-PLESSIS L'EVÊQUE,
NANTOUILLET, SAINT-MESMES,
MESSY, VILLEROY, VINANTES

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES PRÉSENCES

Les places sont attribuées en fonction des horaires que vous allez indiquer ci-dessous.
Aucune modification du nombre de jours et horaires ne sera possible après le dépôt du dossier

ACCUEIL RÉGULIER

(à remplir obligatoirement)

Nom de l'enfant :

Nom du responsable légal de l'enfant :

	arrivée	départ	nombre d'heures/jour
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Total			

CONGÉS

Nombre de jours d'absence prévisibles de l'enfant sur l'année civile :

Périodes envisagées :

Mode d'accueil actuel de votre enfant :

ACCUEIL OCCASIONNEL

(besoins ponctuels non récurrents)

Nom de l'enfant :

Estimation du nombre de jours souhaités dans la semaine :



ATTESTATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE PLACE EN CRÈCHE

Madame, Monsieur,

Vous venez de déposer un dossier de demande d'inscription pour une place en crèche, au sein de votre Mairie. Celui-ci sera transmis à la Communauté de Communes Plaines et Monts de France, qui étudiera votre demande à la prochaine commission d'admission des modes d'accueil.

Veillez garder une copie de votre demande d'inscription.

Le Vice-président
chargé de la petite enfance,

Jean-Benoît PINTURIER

Date et cachet de la commune du dépôt